

Écrit par le 22 novembre 2024

Subvention exceptionnelle à la commune de Malaucène pour l'organisation du Tour de France 2021



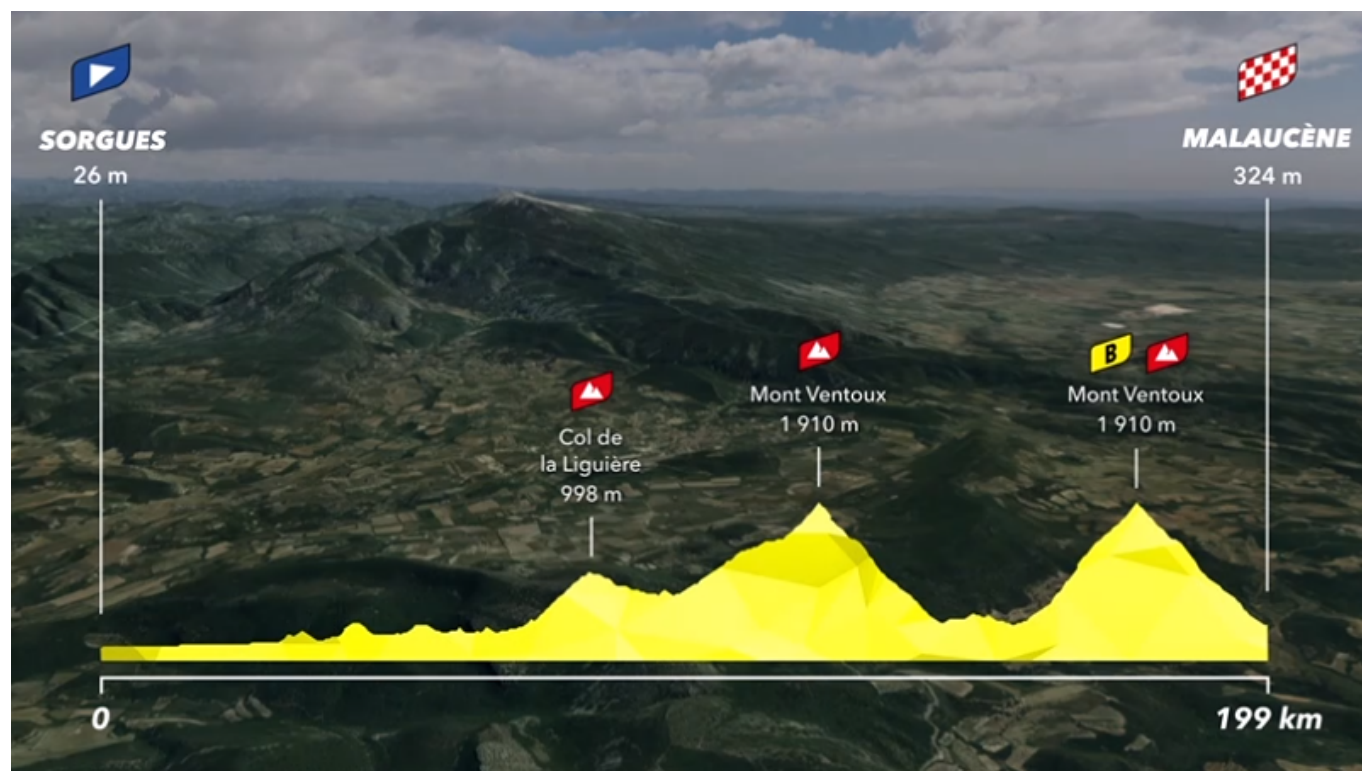
Le 27 juillet dernier, le conseil communautaire de la [Cove](#) a voté une enveloppe de 300 000€ pour un plan de relance de l'économie locale, dont une partie a vocation à renforcer l'attractivité touristique du territoire. Or, le [Tour de France](#) consacra sa 11e étape le 7 juillet prochain au [Mont Ventoux](#), au départ de Sorgues et à l'arrivée à Malaucène « ville étape », en passant par Bédoin.

En raison du retentissement médiatique et des retombées économiques du Tour de France, qui ruisselleront vers tous les hébergeurs, commerçants et professionnels du tourisme sur le territoire de la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin). Le conseil communautaire a décidé

Ecrit par le 22 novembre 2024

d'aider financièrement la commune de Malaucène, en complément du soutien technique toujours apporté autour du passage du Tour de France, en lui octroyant au titre exceptionnel du [plan de relance de l'économie touristique](#), une subvention de 50% de la somme restant à la charge de la ville-étape, pour un montant maximum de 30 000€.

Financièrement, cette arrivée de la 11^e étape sonne comme une bouffée d'oxygène pour les nombreux restaurateurs, hébergeurs (hôtels, gîtes, etc.) et commerçants, qui pourront ainsi constater des retombées notamment en matière de nuitées et de hausse du chiffre d'affaires. Reste à savoir si la clientèle étrangère, habituellement fidèle au rendez-vous, pourra s'affranchir des restrictions afin de prendre part à l'événement. Christian Prudhomme, directeur du Tour a confirmé que la course cycliste se déroulerait bien aux dates prévues mais n'a pas encore de réponse pour ce qui est de la jauge de spectateurs.



©Amaury Sport Organisation

L.M.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Carpentras, Malaucène, Courthézon, Caromb et Valréas engagées dans une restauration collective durable



L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement ([ARBE](#)) coordonne cette année un accompagnement intitulé 'vers une restauration collective durable'. 26 collectivités ont été choisies en Région Paca dont cinq dans le Vaucluse qui vont suivre 6 modules de formations pour mettre en œuvre leur projet. Au programme : préservation du foncier agricole, lutte contre le gaspillage alimentaire, achats durables et approvisionnement de qualité, cuisine alternative et végétarienne, éducation à une alimentation durable, zéro plastique.

L'accompagnement s'appuiera sur des démarches réussies de collectivités comme Lauris (Vaucluse) et Saint-Rémy de Provence (Bouches-du-Rhône), certifiées 'Ecocert en cuisine' niveau 3 et engagées depuis plusieurs années dans une restauration collective durable, de saison, bio et locale. Parmi les objectifs visés, il s'agira de favoriser le développement d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse de

Ecrit par le 22 novembre 2024

l'environnement pour tous, de faire monter en compétences les collectivités pour répondre à des enjeux réglementaires et territoriaux, ou encore de permettre les échanges et la mutualisation d'expériences ainsi que la mise en réseau des acteurs.

Les 26 collectivités retenues par l'ARBE :

Alpes de Haute-Provence : Seyne-les-Alpes

Alpes-Maritimes : Biot, Carros, Villeneuve-Loubet, Mougins, La Colle sur Loup, Saint-Jeannet

Bouches-du-Rhône : Berre l'Etang, Port Saint-Louis du Rhône, La Roque d'Anthéron, Simiane-Collongue, Lambesc, Jouques, Venelles

Var : Collobrières, La Farlède, Syndicat intercommunal de restauration collective, Saint-Cyr sur Mer, Vidauban, Roquebrune-sur-Argens, Néoules

Vaucluse : Valréas, Carpentras, Malaucène, Courthézon, Caromb

De nouveaux horaires pour les déchèteries de la Cove

Ecrit par le 22 novembre 2024



A compter du lundi 1e février, les déchèteries d'Aubignan, Caromb, Carpentras, Malaucène et Venasque ouvriront à 8h30.

Les déchèteries d'**Aubignan**, **Caromb** et **Carpentras** seront ouvertes du lundi au samedi.

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre de 8h à 12h30 et de 14h à 18h.

La déchèterie de **Malaucène** sera ouverte du lundi au samedi matin et les mercredis et samedis après-midi.

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre de 8h à 12h30 et de 14h à 18h.

La déchèterie de **Venasque** sera ouverte les mardis, vendredis et samedis matin.

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars de 8h30 à 12h30.

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre de 8h à 12h30.

13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Le Gouvernement a lancé, via l'[Agence nationale de la cohésion des territoires](#), un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

"38% de la population française vit dans les petites communes"

En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

Objectif

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre

Ecrit par le 22 novembre 2024

en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

'1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme'

Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'

Les partenaires

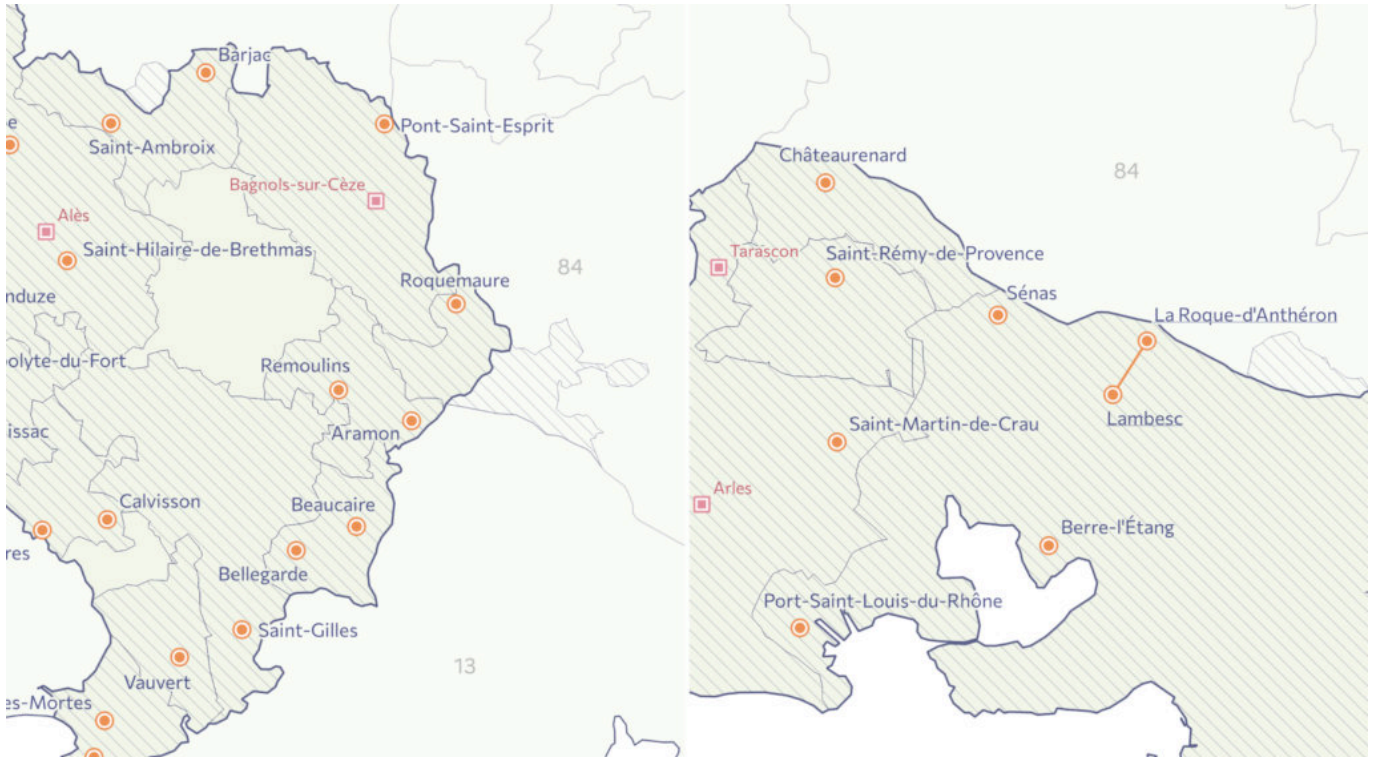
Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)...

En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après '[Action cœur de ville](#)', qui lui est destiné aux villes de plus de 20

Ecrit par le 22 novembre 2024

000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Châteaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Espirit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

L'Ardèche

Ecrit par le 22 novembre 2024

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

La Drôme

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

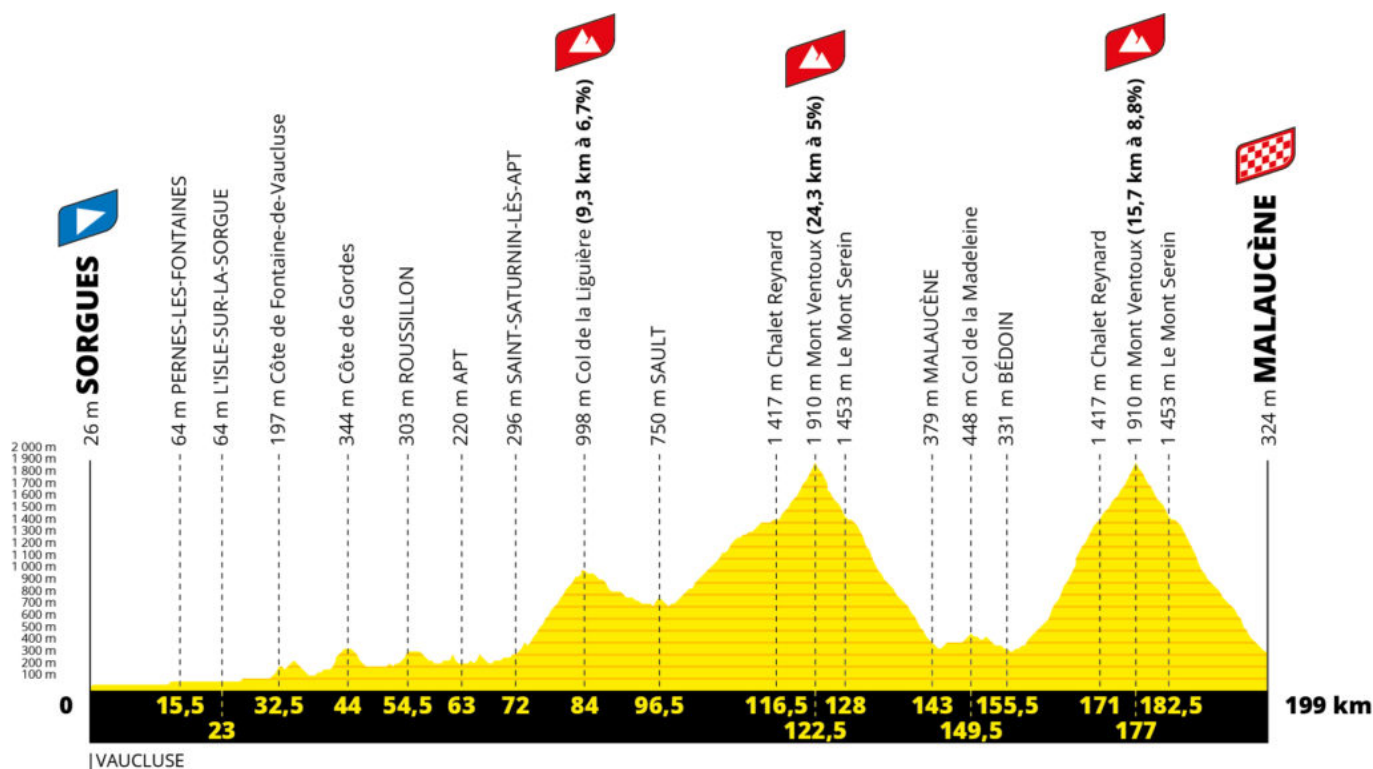
Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain , explication en vidéo.

(vidéo) Le détail de l'étape vauclusienne du Tour de France 2021

Ecrit par le 22 novembre 2024



Alors que le Tour de France proposera [une double ascension inédite du Ventoux](#) à l'occasion de sa prochaine édition, nous vous proposons de découvrir le profil de cette étape 100 % Vaucluse qui se déroulera le mercredi 7 juillet prochain

Cette 11^e étape de 199 km du 108^e Tour de France débutera à Sorgues pour une arrivée à Malaucène juste après la dernière montée. Auparavant, le peloton passera par Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, les côtes de Fontaine-de-Vaucluse et de Gordes, Roussillon, Apt, le col de la Liguère à Saint-Saturnin-lès-Apt (9,3 km à 6,7 % de moyenne), le Ventoux par Sault (24,3 km à 5 %), Malaucène une première fois, Bédoin pour une nouvelle montée sur le Géant de Provence (15,7 km à 8,8 %) et enfin la descente finale sur Malaucène.

Le Tour de France passera 2 fois par le

Ecrit par le 22 novembre 2024

Ventoux en 2021



On le subodorait depuis quelques jours déjà : le mont Ventoux sera bien au programme de la prochaine édition du Tour de France. Et plutôt deux fois qu'une puisque le géant de Provence sera doublement au menu des coureurs de la grande boucle pour une double ascension inédite lors de l'étape programmée le mercredi 7 juillet prochain lors de cette [108^e édition qui débutera le 26 juin à Brest pour s'achever le 18 juillet à Paris](#).

Dans cette étape entièrement en Vaucluse, puisque le départ sera donné de Sorgues, le peloton gravira une première fois le Ventoux par la montée de Sault (cela sera seulement la 2^e fois dans l'histoire de l'épreuve après l'ascension de 1974) puis une seconde fois à partir de Bédoin avec une descente par le côté nord pour une arrivée à Malaucène.

« Une étape 100 % Vaucluse. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

« Au Ventoux, l'arrivée sera à Malaucène, dans une étape 100 % Vaucluse, avec départ à Sorgues, une première montée par Sault, la moins rude mais elle est magnifique, par Gordes et Apt, confirme Christian Prudhomme, directeur du Tour de France et grand amoureux du département. Deux ascensions du Ventoux, c'est du jamais-vu. Il a parfois été franchi avec une arrivée plus loin, à Carpentras, mais là c'est le pied. Donc on veut vraiment montrer le Ventoux sous toutes ses formes. » Cette double montée devrait aussi permettre de mieux répartir le public tout au long du parcours afin d'éviter la mésaventure de la dernière ascension survenue le 14 juillet 2016. L'étape avait été notamment perturbée par le Mistral. La force du vent avait obligé, la veille, les organisateurs à raccourcir exceptionnellement l'étape de 6 kilomètres. Les spectateurs de la partie sommitale ayant reflué vers le bas, la densité des spectateurs avait provoqué la chute du maillot jaune Chris Froome lors de cette étape où l'affluence avait été estimée à 500 000 spectateurs. « Le Ventoux est mythique, mais les dernières fois, ça avait été mouvementé, on s'en souvient tous et pas seulement Chris Froome, rappelle Christian Prudhomme. Donc, il y a aussi la volonté d'aérer, de disséminer, de répartir, on peut mettre du monde un peu partout. »

« Il s'agira de la 17^e et de la 18^e ascension du Ventoux. »

Si le Tour de France, créé en 1903, a emprunté pour la première fois les pentes du Ventoux en 1951, la première arrivée au sommet du Géant de Provence n'a eu lieu qu'en 1958. Une étape remportée par Charly Gaul, qui a aura été le premier des 10 vainqueurs qui s'y sont depuis succédés. Depuis près de 70 ans, le Ventoux a été gravi à 16 reprises par Malaucène au nord (en 1951 et 1972), par Sault à l'est (en 1974), par Bédoin au sud (en 1952, 1955, 1958, 1965, 1967, 1970, 1987, 1994, 2000, 2002, 2009, 2013 et 2016). De ces trois routes conduisant au sommet, celle du versant sud demeure la voie royale par excellence, car jugée la plus difficile (même si les locaux considèrent que le passage par Malaucène est aussi éprouvant). Aux 21,5 kms d'ascension, jalonnés de nombreux et raides passages à 10%, s'ajoute sur les 6 derniers kms, la traversée d'un désert de pierres blanches, fréquemment balayé par les rafales du mistral, et transformé en été en une véritable fournaise où l'air se raréfie au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet. La stèle, en hommage au coureur anglais Tom Simpson décédé lors du Tour de France 1967, située à moins de deux kilomètres du sommet est là pour le rappeler. Avec ce double passage, il s'agira de la 17^e et de la 18^e ascension du Ventoux.

« Une promotion planétaire. »

Premier évènement sportif annuel mondial et 3^e évènement sportif médiatique au monde après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football, le Tour de France est retransmis dans 190 pays, dont 60 en direct, pour une audience cumulée de 2 milliards de téléspectateurs et auditeurs. Avec 650 médias (120 chaînes de télévision, 70 stations de radio, 400 titres de presse, plus de 50 sites internet) 2 000 journalistes, consultants ou photographes, l'épreuve constitue une formidable vitrine touristique pour la France et les sites exposés. Pour preuve, après chaque année où il figure au programme du parcours, le mont Ventoux enregistre des hausses de fréquentation de cyclotouristes qui sont déjà près de 110 000 à le gravir par an.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Ecrit par le 22 novembre 2024

Carpentras : Jacqueline Bouyac à la rencontre des maires de la Cove



Conformément aux engagements qu'elle a formulés lors de son élection en juillet dernier, Jacqueline Bouyac, présidente de la [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove), vient d'entamer des visites dans les communes pour aller à la rencontre des maires et des élus de l'intercommunalité. Annonçant vouloir faire de la proximité une priorité, ces rencontres vont être l'occasion d'échanger sur les synergies à développer entre la Communauté d'agglomération et les communes et de conforter la place centrale des communes et des élus au sein de la Cove. Jacqueline Bouyac s'est déjà rendue à Sarrians, Suzette, La Roque-sur-Pernes, Vacqueyras, Le Beaucet, Le Barroux, Malaucène et La Roque-Alric.

Ascension nocturne du Mont Ventoux depuis Bédoin et Malaucène



A l'occasion de la naissance prochaine du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le [Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux et de préfiguration du Parc naturel régional du Mont Ventoux](#) organise une ascension nocturne du géant de Provence.

Le départ de cette ascension nocturne s'effectuera, au choix, depuis Bédoin ou Malaucène. Les départs se tiendront le samedi 15 août, durant la nuit du samedi au dimanche, avec une arrivée à 6h30 pour admirer le lever de soleil et prendre le petit-déjeuner. Ces deux randonnées seront animées par deux passionnés de notre montagne : Vincent Siano, metteur en scène et fondateur du Trac, et Gérard Damian, agriculteur et fin connaisseur de l'histoire locale. A noter que deux niveaux de randonnées sont proposés,

Écrit par le 22 novembre 2024

permettant alors aux moins marcheurs de se retrouver à mi-pente. L'ascension par Malaucène fera l'objet d'un bivouac (obligation d'amener son duvet et matelas). La descente se fera par l'organisation d'un covoiturage.

L'inscription auprès des accompagnateurs en montagne est obligatoire. Les heures et les lieux de rendez-vous sont communiqués lors de l'inscription. Départ de Sainte Colombe, Bédoin. Inscription : lepasseremontagnebedoin@gmail.com. 06 08 58 19 42. Départ du Groseau, Malaucène. Inscription : pierreleloup@orange.fr. 06 08 00 76 30.

Un appel à bénévoles pour 5 chantiers dans le Vaucluse cet été

Ecrit par le 22 novembre 2024



Dans le cadre de ses 'chantiers bénévoles', l'Apare (Association pour la participation et l'action régionale) lance un appel aux bonnes volontés pour prendre part à 5 chantiers dans le Vaucluse cet été. S'adressant à toute personne, quelle que soit son origine sociale ou culturelle, l'opération permet de se rencontrer, de se former et de contribuer à un projet commun d'aménagement ou d'embellissement du patrimoine local. Ainsi durant 2 à 3 semaines, les bénévoles vivent en groupe sous la conduite d'une équipe d'encadrement et s'initient le matin aux techniques traditionnelles du bâti ancien en contribuant à la sauvegarde d'un site ou monument, les après-midi et week-ends étant réservés à la découverte du territoire.

La liste des chantiers :

Du 4 au 24 juillet au Thor : restauration d'un rempart médiéval au bord de la Sorgue qui nécessite la mise en œuvre d'un mur en pierre maçonné en opus piscatum (arrêtes de poisson).

Du 4 au 24 juillet à Venasque : restauration d'un mur effondré autour du lavoir, à l'entrée du village, en utilisant la technique de la pierre sèche.



Écrit par le 22 novembre 2024

Du 11 au 31 juillet à Malaucène : restauration de murs en pierre sèche qui délimitent le chemin des Gypières, au pied du Mont Ventoux.

Du 1^{er} au 21 août à Malaucène : restauration de l'ancien mur d'enceinte du Pavillon du Colombier, dit Pavillon Rose.

Du 5 au 25 août à Malemort-du-Comtat : restauration d'un mur de soutènement du chemin de randonnée communal à la pierre sèche.

Fondée en 1979 du côté de l'Isle-sur-la-Sorgue, l'Apère a réalisé plus de 400 interventions en Provence et à l'étranger au service de l'aménagement et de la valorisation des territoires.

www.apere-cme.eu/fr